



VOTRE PROGRAMME ESTIVAL



Accueils de loisirs

Les enfants âgés de 3 à 11 ans ont accès aux accueils de loisirs cet été, et tout au long de l'année.

Au programme : activités manuelles, ateliers culinaires, activités sportives, sorties...

❗ Inscriptions closes pour cet été. Contacts : 01 34 53 41 17 - jeunesse@arnouville95.org

Île aux loisirs

L'événement incontournable de l'été, tant attendu des familles, a fait son grand retour. L'Île aux loisirs a ouvert ses portes le lundi 21 juillet, sur l'espace vert situé à l'arrière de l'Espace Charles Aznavour. Les animateurs vous proposent, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, des activités sur une plateforme aquatique mais aussi des jeux d'eau et gonflables. Des ventes de glaces et de boissons fraîches sont également assurées. Vous avez jusqu'au vendredi 8 août inclus pour en profiter ! Sans oublier une surprise chaque mercredi ; allez, on vous les dévoile : le 30 juillet ce sera une nocturne guinguette de 18h30 à 21h avec votre pique-nique, pour profiter d'une belle soirée conviviale (entrée libre, machine à granités payante : n'oubliez pas vos tickets de friandises pour ceux qui en ont), et le 6 août des chaises volantes de 14h à 17h pour le bonheur des enfants.

❗ Réservé aux Arnouillois âgés de 10 ans et moins (nés en 2015 et avant) accompagnés d'un adulte, sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tarif : 1 € par adulte et par enfant dès 1 an : prévoyez de la monnaie.

Entrée et parking côté cimetière. 01 30 11 17 22/23.



Animations sportives

En juillet, l'équipe de médiation propose aux Arnouillois âgés de 11 à 17 ans de profiter d'activités sportives : sorties VTT, escalade, piscine, jeux de raquettes, sports collectifs... du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Participation libre avec inscription le premier jour de participation.

❗ Programme complet sur notre site.

**Contacts : 77 avenue Charles Vaillant - 01 34 53 41 18 - 06 64 05 06 47.
mediateurs@arnouville95.org**



Médiathèque



Envie de vous évader durant l'été ? Rendez-vous à la médiathèque pour découvrir, sur place ou à domicile, des ouvrages qui vous feront voyager :

- mardi : 13h30 - 18h,
- mercredi : 10h - 12h30 / 13h30 - 18h,
- vendredi : 13h30 - 18h,
- samedi : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h.

L'inscription est gratuite. Le nombre d'ouvrages à emprunter est illimité. La durée d'emprunt est de 8 semaines.

1 Entrée libre - 01 39 85 39 96.
mediatheques.roissypaysdefrance.fr
Accès et parking rue d'Auxerre.

Exposition



Découvrez l'exposition « Ça en jette » du musée ARCHÉA, quand l'archéologie s'intéresse à nos déchets. Le site propose également diverses animations, tout au long de l'été.

1 Plus d'informations :
archea.roissypaysdefrance.fr



Stage de basket-ball



Après les animations sportives proposées aux adolescents tout au long du mois de juillet, place au stage de basket-ball ! Du lundi 4 au jeudi 14 août, les 11/17 ans ont accès à deux semaines d'initiation ou de perfectionnement au basket-ball, sur entrée libre.

1 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, au complexe Léo Lagrange, avec les éducateurs sportifs.
Entrée libre avec documents d'inscription à retirer sur place le 1^{er} jour de stage.
Contact : 06 43 25 84 83.

Animations à l'Espace jeunesse

Tout au long de l'été, les 11/16 ans ont rendez-vous à l'Espace jeunesse. Au programme : structures gonflables, jeux sportifs, ateliers culinaires, tournois de jeux vidéo, soirées barbecue et sorties à l'Île aux loisirs de Cergy-Pontoise avec accrobranche, aquaparc et baignade.

1 Du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.
Programme complet sur notre site.
Tarifs : 2,50 € par semaine + coût supplémentaire pour certaines sorties.
77 avenue Charles Vaillant - 01 34 53 41 17
jeunesse@arnouville95.org



De la graine à notre assiette



L'événement « De la graine à notre assiette », organisé par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France est de retour jusqu'au samedi 26 septembre. De nombreux ateliers, sur entrée libre, vous sont proposés, certains dans les villes alentour, pour découvrir, tester, apprendre et déguster ce que notre territoire a de bon.

1 Attention, certaines animations nécessitent une inscription au préalable. Programme complet sur roissypaysdefrance.fr



Ne nourrissez pas les pigeons

Des déchets mal stockés attirent toutes sortes de nuisibles : rats, insectes, pigeons... Placez bien vos déchets dans les poubelles publiques ou dans vos bacs prévus à cet effet (avec couvercles fermés), et ne donnez pas de nourriture aux pigeons, c'est interdit par la réglementation (Code de la santé publique et arrêté municipal).

Mais pourquoi ?

- Les pigeons sont responsables de nuisances sonores et olfactives, mais aussi de dégradations : ils déchirent les

sacs-poubelle et répandent les déchets,

- Ils peuvent être vecteurs de maladies,
- Ils savent se nourrir seuls, ce n'est pas dans leur intérêt que l'Homme les nourrisse,
- Nourrir au sol les pigeons nourrit dans le même temps les rats, dont la présence est plus que nuisible.

Ne pas nourrir les pigeons, c'est réguler les colonies, réduire la population de rongeurs et ainsi les nuisances.

Agissons contre les rats

Face à la présence de rats, la commune ne peut intervenir que sur le domaine public ; elle ne peut pas procéder à la dératisation des propriétés privées.

C'est pourquoi l'action municipale doit s'accompagner de l'action des habitants :

- fermez bien vos poubelles,
- élaguez régulièrement la végétation,
- vérifiez vos caves et locaux à poubelles,
- n'entrez pas d'éléments permettant aux rongeurs de nicher,
- ne jetez pas de débris alimentaires dans votre jardin,

- vérifiez qu'il n'y a pas de trous dans vos canalisations d'eaux usées.

Pour rappel, il est interdit de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux. Des sachets de raticide sont disponibles à l'accueil de la mairie. Si le problème persiste, faites appel à une société spécialisée. En cas de fortes chaleurs, de pluies ou de travaux, les rats refont surface : leur nombre n'est pas plus important mais ils sont plus visibles. La commune fait régulièrement intervenir une société spécialisée, dans les bâtiments et espaces publics. Des opérations ponctuelles sont également effectuées.

Attention à la rage !

Avant tout départ à l'étranger, faites vacciner votre animal contre la rage. C'est parfois obligatoire, mais toujours indispensable !

Avant de voyager, renseignez-vous : la rage circule activement dans de nombreuses régions du monde. Plus d'informations sur : agriculture.gouv.fr/gare-la-rage

Une fois sur place, ne caressez jamais un animal errant, même s'il vous semble amical

ou en bonne santé. Et bien-sûr, n'importez pas d'animaux depuis l'étranger sans garanties, en particulier des chiots ou des chatons qui n'ont souvent pas été vaccinés.

La rage se transmet par morsure ou griffure, ou par simple contact avec une plaie, même minime. Elle est systématiquement mortelle pour l'être humain et l'animal, dès l'apparition des premiers symptômes.

Les dépôts sauvages, c'est interdit !

En dehors du jour de la collecte mensuelle, le dépôt d'encombrants sur les trottoirs constitue une infraction assimilée à un dépôt de déchets sur la voie publique. En cas de non-respect de cette règle, vous vous exposez à une amende de 90 €. Vous pouvez déposer vos déchets en déchetterie, en les pré-triant. Sont refusés : les ordures ménagères, les déchets en sac, les cadavres d'animaux, les carcasses de voitures. Deux des déchèteries du

Sigidurs acceptent gratuitement le dépôt des déchets d'amiante, en toute sécurité : Bouqueval et Dammartin-en-Goële. Les dépôts sauvages et le non-respect des règles de gestion des déchets, notamment par des entreprises ou professionnels, sont fortement sanctionnés : jusqu'à 1 500 € d'amende voire la saisie du véhicule ayant servi au dépôt de déchets. Si vous constatez un dépôt sauvage, n'hésitez pas à prévenir la mairie du territoire concerné.

Réussir son dépôt de déchets verts

La collecte des déchets verts, c'est deux fois par mois en juillet et en août. Sont autorisés : les feuilles, les plantes, les branchages (avec diamètre de moins de 5 cm) et les déchets issus de la tonte. S'il n'y a plus de place dans votre poubelle et que les branchages sont inférieurs à 5 cm de diamètre, vous pouvez les présenter en fagots (1,50 m x 50 cm) ficelés avec des liens naturels (ficelle, raphia...). Veillez à ne pas surcharger votre bac afin qu'il puisse être ramassé. Vos déchets verts sont à placer sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons, la veille au soir de la collecte. Le non-respect de ces règles est fortement sanctionné par une amende allant de 450 € à 1 500 €.

❗ Pour consulter le calendrier des collectes, rendez-vous sur sigidurs.fr

UN PODIUM RÉGIONAL POUR L'ATHLÉTISME ARNOUVILLOIS



Théophane Demazy-Pecorella, du club Argovi, est monté sur la 3^e marche du podium du Championnat régional d'Île-de-France, des épreuves combinées (50 m haies, saut en hauteur, lancer de disque et 1 000 m) à Mantes-la-Jolie. Félicitations à cette graine de champion, née en 2012, ainsi qu'à toute l'équipe de l'association pour ce beau résultat.

Si vous souhaitez contacter le club : 07 50 20 03 40 - argoviathe@gmail.com

RÉUSSEZ VOTRE TRI, MÊME EN VACANCES

Une signalétique, présente sur chaque emballage, vous permet de mieux trier vos produits du quotidien.

En cas de doute, utilisez l'application « Guide du tri » afin de :

- savoir comment trier, peu importe où vous êtes en France,
- obtenir des conseils sur le tri,
- localiser les points de collecte les plus proches,
- connaître votre impact sur l'environnement.

❗ Plus d'informations : citeo.guidedutri.fr

FOURNITURES SCOLAIRES : LES GESTES À ADOPTER

Débutez par faire l'inventaire de ce que vous avez déjà. Pour vos futurs achats :

- préférez les articles en lot, d'occasion, en vrac (sans emballage), et sans plastique (gommes sans coque, règles en métal...),
- privilégiez l'achat de matériels rechargeables et solides, qui pourront être utilisés plusieurs années,
- certains composants sont nocifs, privilégiez les colles en bâton à base d'amidon, feutres, stylos et pâtes à modeler non parfumés, crayons en bois naturel non vernis, peintures aquarelles, correcteurs en ruban plutôt que liquides, cahiers et feuilles avec Écolabel européen ou Ange bleu.

Placez dans le bac jaune : les bâtonnets de colle vides, chemises en carton, cahiers et blocs-notes avec couverture rigide ou plastique (inutile d'enlever la spirale métallique et les agrafes). Ne déchirez pas et ne froissez pas vos papiers.

Dans le bac gris : intercalaires en plastique.

Dès que possible //

PASS'AGGLO TRANSPORTS SCOLAIRES



La communauté d'agglomération Roissy pays de France reconduit son soutien aux collégiens, lycéens et étudiants qui utilisent quotidiennement les transports en commun pour rejoindre leur établissement scolaire. **Trois cartes sont concernées :**

- la carte imagine R,
- la carte scolaire bus lignes régulières,
- la carte Scol'R permettant d'emprunter les circuits spéciaux, mis en place en l'absence de lignes régulières de bus. Les inscriptions pour cette carte sont à effectuer en ligne sur seine-et-marne.fr

Si l'enfant a plus de 11 ans, le dossier d'inscription est à retirer et à déposer en mairie. S'il a moins de 11 ans, le dossier est à envoyer à Keolis. Attention, pour en bénéficier début septembre, déposez-le avant fin juillet. Informations sur roissypaysdefrance.fr

AIDE AU BAFA



Un stage national théorique pour le BAFA est organisé, avec l'association IFAC, tous les ans à Arnouville pendant les vacances de la Toussaint ; en 2025 ce sera du 18 au 25 octobre à l'école Danielle Casanova. Si vous êtes un Arnovillois âgé d'au moins 16 ans le 1^{er} jour du stage, vous pouvez y participer et bénéficier d'une aide de 80 € de la commune.

Inscriptions : centre social Trait d'Union. 71/73 avenue Henri Barbusse. 01 30 11 17 21. Retrouvez toutes les aides à la jeunesse sur notre site.

Tout l'été //

PASS'PISCINE



Profitez d'un accès illimité aux piscines intercommunales du territoire pour seulement 20 € (hors Plaine Oxygène) grâce au Pass'saison été de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Plus d'informations : roissypaysdefrance.fr

AOÛT

Dès le lundi 18 //

DAVANTAGE D'HORAIRES POUR LE MINIBUS

Le minibus municipal étend ses heures d'activités ! Ce véhicule, qui assure le transport des personnes âgées et/ou à mobilité réduite pour leurs rendez-vous médicaux, administratifs ou petites courses, à Arnouville ou dans les communes limitrophes, fonctionnera dès le lundi 18 août les :

- lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30,
- lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h30,
- jeudis de 9h à 12h (navette marché).

Gratuit, sur inscription. Contact : 01 34 45 97 06.

Dimanche 31 // de 8h à 18h

TROC & PUCES



Le Troc & puces revient le dimanche 31 août de 8h à 18h sur l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour.

Inscriptions pour les exposants closes. Accès par l'avenue Paul Mazurier. Restauration sur place. Contact : 01 34 45 97 19.

SEPTEMBRE

Samedi 6 // de 10h à 18h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ne manquez pas le Forum des associations qui se tiendra à l'Espace Charles Aznavour. Plus de 40 associations seront présentes pour vous renseigner sur leurs pratiques (dès 2 ans) et vous expliquer les modalités d'inscription. Que vous cherchiez une activité ou une association dans laquelle devenir bénévole, vous trouverez à coup sûr votre bonheur.

Sur place : restauration, animations sportives et collecte de don du sang (sur rendez-vous).

Avant le samedi 13 //

INSCRIPTION À LA CÉRÉMONIE DES DIPLOMÉS



Chaque année, la Ville récompense les Arnovillois qui obtiennent leur BAC et BAC+2, lors d'une cérémonie des diplômés. En 2025, l'événement se tiendra le mercredi 24 septembre à 19h30 à l'Espace Charles Aznavour. Au programme : récompenses remises par M. le Maire, chapeaux de diplômé et diverses animations (photobooth, caméra 360°...). C'est votre cas ou celui de votre enfant ? Inscrivez-vous/le avant le samedi 13 septembre, en complétant les documents disponibles sur notre site ou à l'accueil de la mairie.

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //
15-17 rue Robert Schuman
CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Directeur de la publication // Pascal Doll
Conception et réalisation // Angèle Finet,
Jean-Michel Tanneau
Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,
Agence RDVA, Pixabay, Freepik
Impression // Le Réveil de la Marne - 51200 Épernay
ISSN 2777-2748